



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS  
DE FRAISES ET FRAMBOISES  
DU QUÉBEC

---

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE  
L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC  
TENUE À VICTORIAVILLE, LE MERCREDI 12 FÉVRIER 2020

---

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président, M. David Lemire, souhaite la bienvenue à tous et présente les membres du conseil exécutif de l'Association des producteurs de fraises et framboises (APFFQ) pour l'année 2019, ainsi que l'équipe permanente. Il remercie les partenaires de l'Association pour leur présence et leur soutien afin d'offrir cette journée aux membres. Constatant le quorum, il déclare l'assemblée ouverte à 9 h. Il indique que l'Assemblée se déroulera sans papier, ou presque. Ainsi, tous les documents sont disponibles en ligne dans la sous-section Rapports annuels de la section Industrie du site Web. Quelques copies sont aussi disponibles sur les tables. Dans cet état d'esprit, les procédures d'assemblée délibérantes sont également disponibles en ligne et la lecture intégrale sera évitée, à moins que quelqu'un en fasse la demande. Enfin, M. Lemire souligne qu'il agira comme président d'assemblée et animateur aujourd'hui, Jennifer Crawford agira à titre de secrétaire d'assemblée.

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. David Côté et appuyée par M. Martin Lebel, il est unanimement résolu d'adopter l'avis de convocation tel que lu.

### **LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Michel Deschenes et appuyée par M. Pier-Luc Deschamps, il est unanimement résolu d'adopter le projet d'ordre du jour suivant avec l'ajout d'un point varia ouvert :

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle (AGA)
  - Lecture et adoption de l'avis de convocation et du projet d'ordre du jour
  - Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 février 2019
  - Bilan des activités 2019 et orientations 2020
2. Finances de l'APFFQ
  - Lecture et ratification des états financiers au 30 novembre 2019
  - Nomination d'un auditeur pour l'année 2019-2020
  - Présentation des prévisions budgétaires 2019-2020
  - Outil de gestion uFields : bilan et suites
3. Mot du président : David Lemire
4. Élections des administrateurs et de leurs substituts et ajouts d'observateurs
5. PRÉSENTATION DU PARTENAIRE PRINCIPAL DE L'APFFQ : Racine Petits Fruits
6. Conférence : Gérez mieux, stressez moins !
7. Conférence : La responsabilité sociale en agriculture : une réalité, une occasion à saisir ?

8. Le point sur la main-d'œuvre : hausse accélérée du salaire minimum et son impact sur la compétitivité du secteur
9. Allocution du Ministre de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec, monsieur André Lamontagne
10. Mot de la fin et levée de l'assemblée

## **LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 14 FÉVRIER 2019**

La lecture abrégée du procès-verbal de l'AGA du 14 février 2019 est réalisée.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Daniel Pouliot et appuyée par M. Francis Blouin, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 février 2019.

## **BILAN DES ACTIVITÉS 2019 ET ORIENTATIONS 2020**

M<sup>me</sup> Jennifer Crawford, directrice générale, fait la présentation des activités et réalisations de 2019. La thématique choisie pour cette année est vision, passion et savoir-faire, trois ingrédients pour réussir. Elle parle de l'importance du leadership partagé et le réservoir d'intelligence, d'expérience et d'expertise que cela apporte à l'Association. Les participants visionnent également un montage vidéo récapitulant les moments forts et les faits saillants de l'année. On remercie les partenaires industrie et grand public 2019. Elle présente également les bons coups des campagnes promotionnelles et fait un retour sur le reportage réalisé par la Semaine verte sur les résidus sur les fruits.

Pour consulter la présentation : [file:///C:/Users/jcrawford/Downloads/Bilan2019 APFFQ\\_FF%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/jcrawford/Downloads/Bilan2019 APFFQ_FF%20(1).pdf)

Pour visionner le vidéo bilan : <https://www.youtube.com/watch?v=evpjHzV9WI4>

Mme Jennifer Crawford présente également les principales réalisations du volet recherche de l'APFFQ : <https://fraisesetframboisesduquebec.com/wp-content/uploads/2020/02/Annexe-1-Projets-et-initiatives-en-recherche-2019.pdf>. Les membres demandent quels montants sont investis en recherche annuellement et comment augmenter les investissements. On explique que les montants investis (25% des budgets annuels) créent un effet levier pour que les chercheurs et experts puissent aller chercher un maximum de subventions. Les priorités de recherche sont établies annuellement et transmis aux chercheurs pour qu'ils soient au courant des problématiques sur le terrain. Ils soumettent ensuite leurs projets pour avoir un appui en nature, en argent ou seulement pour répondre aux exigences des programmes.

M<sup>me</sup> Jennifer Crawford présente les orientations pour 2020 :

### **Enjeux prioritaires :**

- Mesures d'atténuation pour contrer les hausses du salaire minimum
- Communications axées sur la responsabilité sociale

### **Financement :**

- Suivi des contributions
- Consolidation des plans de commandites : industrie et grand public

### **Services aux membres :**

- Mise à jour du site Web et du répertoire d'autocueillette
- Communications aux membres
- Outils, formations et informations aux membres

### **Promotion :**

- Campagnes promotionnelles relationnelles : autocueillette, framboises, fraises et framboises d'automne

### **Recherche :**

- Vitrites de régie à moindres risques dans la fraise d'automne
- Réseau d'essai de variétés Québec et Canada
- Étude sur le coût de production et la productivité de la main-d'œuvre dans la production de fraises

### Mentions spéciales

Jennifer Crawford félicite les producteurs qui se sont démarqués durant la dernière année.

## **2. FINANCES DE L'APFFQ**

### **LECTURE ET RATIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 NOVEMBRE 2019**

Les états financiers sont présentés par M. Vincent Bélanger-Marceau, chef-comptable à la Direction des finances de l'Union des producteurs agricoles. On pose des questions concernant les montants transférés à la Chambre de coordination pour la promotion (65%).

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par Mme Chantale Demers et appuyée par Mme Lise Gosselin, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers présentés.

### **NOMINATION D'UN AUDITEUR POUR L'ANNÉE 2019-2020**

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Louis Bélisle et appuyée par M. Francis Blouin, il est unanimement résolu de retenir les services de la firme Beauregard et Breault pour l'examen des états financiers 2019-2020.

### **PRÉSENTATION DES PRÉVISION BUDGÉTAIRES 2019-2020**

M. Guy Pouliot présente les prévisions budgétaires et explique en quoi consistent les différents postes. Il précise les modifications engendrées par les nouveaux projets et les estimations de revenus pour la prochaine année. Il fait également une mise à jour de l'outil de gestion uFields, un bilan financier ainsi que la suite pour ce logiciel développé par l'Association en collaboration avec Gaspar.

## **3. MOT DU PRÉSIDENT**

M. David Lemire livre son mot du président.

L'année de production 2019 aura été plutôt normale. Un printemps frais a repoussé d'un peu plus d'une semaine la récolte de primeurs, mais la belle saison estivale, ainsi que l'effet des promotions en circulaire aura permis d'écouler l'ensemble de la production à un prix légèrement supérieur à celui de 2018. Mais, si au niveau de la production ce fût, pour l'APFFQ, une saison standard, sur le plan politique, elle aura été une des plus exigeantes depuis des années, à commencer par le dossier pesticides. Plusieurs auront sans doute en tête le reportage de Radio-Canada. Ce reportage, basé sur un rapport du MAPAQ sur les résidus de pesticides, qui n'était d'ailleurs pas disponible pour nous mais seulement pour la journaliste, où 1.5% des 250 échantillons dépassaient les normes de Santé Canada. Tous s'entendent pour dire que les trois échantillons qui ont dépassé les normes ne sont pas acceptables et il faut s'assurer que ça ne se reproduise plus. Ceci dit, ce type de reportage, lorsque 98.5% des échantillons sont sous les normes fixées par Santé Canada, une des réglementations les plus sévères au monde, c'est tout aussi inacceptable. Notre Association a travaillé de façon très transparente avec la journaliste et la seule condition demandée avait été de ne pas nommer de fermes, car nous doutions déjà de l'angle que la journaliste avait choisi. Les producteurs et experts qui ont été rencontrés

ont mis beaucoup d'énergie à bien expliquer ce que nous faisons de bien présentement et depuis des années, pour minimiser l'impact des pesticides: l'utilisation de biopesticides, un dépistage régulier ainsi que les vitrines de réduction des risques sur les fermes. Des heures investies mais aucune mention dans le reportage. Ce sont des reportages comme celui-ci qui contribuent à l'effritement de la confiance du public et la perception négative du travail des agriculteurs. En fait, selon la plus récente étude sur la confiance du public du Centre canadien de l'intégrité des aliments, celle-ci diminue rapidement depuis plusieurs années. En fait, le seul vrai patron que nous avons est l'ensemble des consommateurs. S'ils demandent que nous soyons meilleurs que les normes existantes, nous devons le faire et surtout, le démontrer.

C'est pourquoi l'acceptabilité et la responsabilité sociale feront partie des axes de travail prioritaires de l'APFFQ dans la prochaine année. Même si nous avons les meilleures techniques de production et les meilleurs plans de marketing, si les consommateurs perdent confiance en nos produits, nous perdons. L'Association doit continuer à appuyer financièrement le développement de méthodes alternatives et les faire connaître. Il faut, dès maintenant, démontrer au consommateur tous les efforts faits pour produire un fruit d'une qualité inégalée, dans un pays où les règles environnementales sont des plus sévères. Plusieurs autres groupes se penchent aussi sur cette question. L'exemple du poulet « nourri au grain » en est un bel exemple. Nous pouvons parler d'innovation, mais il faut surtout démontrer ce que l'on fait déjà de mieux.

Le deuxième dossier d'importance est sans aucun doute la hausse accélérée du salaire minimum des dernières années. Un autre 0.60\$ au 1<sup>er</sup> mai prochain qui est une augmentation de plus de 20% en 5 ans sur 50% de nos coûts de production. Un comité interministériel a été mis sur pied en 2019 à la demande de l'APFFQ. Enfin, toutes les bonnes personnes sont assises à la même table pour trouver des solutions. Viendra-t-elle du Ministère de l'agriculture, de l'Innovation, du Travail ou des Finances ? Peu importe, il faut qu'elle arrive bientôt. Nous constatons pour une première fois que l'énergie investie porte fruit et que la volonté de trouver une solution est réelle. Enfin, nous parlons le même langage! Notre société est maintenant prête à aider notre agriculture, au même titre qu'on a aidé Bombardier, Alcoa ou Ubisoft qui reçoivent entre 45 et 50 millions par année depuis 2005 pour payer les salaires de leurs employés. Pour compenser toute la production maraîchère et fruitière au Québec pour la hausse du salaire minimum au-dessus de l'inflation, cela coûterait 30 millions. Pour toutes ces raisons, nous pouvons rester positifs. Après toutes ces années de travail et de rencontres politiques, j'ai confiance que le gouvernement choisira de garder sa production de fruits et légumes au Québec.

La filière framboise continue son développement, les rendements et la qualité cette année ont été exceptionnels. La vente en magasin prend aussi de l'ampleur. Le hors sol et la culture sous abris continue de susciter de l'intérêt et seront probablement essentiels à la croissance de cette production mais les coûts liés à cette technique, en période d'instabilité des coûts de main-d'œuvre ralentissent son adoption. Nous avons besoin d'un signal clair que notre gouvernement nous supportera et créera un environnement d'affaire favorable à l'investissement.

Ensuite, un autre dossier d'importance a été le développement du logiciel de gestion uFields. Le contrôle de nos coûts de production n'est maintenant plus une option, mais bien une obligation. Quand 50% des coûts de production sont liés à la main-d'œuvre, c'est impossible d'y arriver sans un logiciel qui permet de catégoriser chaque heure travaillée selon la culture et la technique de production. Le logiciel Ufields, développé par notre Association, a passé sa première année de façon convaincante. Ce fut un défi au niveau informatique, mais de laisser les producteurs sans aucun outil de gestion aurait été irresponsable. Le travail réalisé au cours des deux dernières années permettra d'avoir un logiciel à coût raisonnable pour tous les producteurs. Nous prévoyons aussi greffer des nouveaux modules : pour la traçabilité, le dépistage et l'irrigation. Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes qui ont contribué au développement de ce logiciel particulièrement Marc-André Roussel.

Je profite de ce moment pour remercier mon conseil d'administration. Parfois, ce n'est pas facile de présider vingt administrateurs de toutes les régions du Québec, qui poussent forts pour améliorer à leur façon la cause des producteurs. Ceci dit, ils le font dans un climat constructif, respectueux et surtout, au bénéfice de l'industrie. Je tiens à remercier les membres du Conseil exécutif qui se sont beaucoup impliqués et qui me

libèrent de dossiers très importants. Guy Pouliot a pris en charge la grande partie du dossier du salaire minimum ainsi que le développement du logiciel uFields.

Tout ceci, ne serait possible sans une équipe de permanents aguerris. Nous avons une nouvelle dans l'équipe, Éliane Lepage. Nous savons tous qu'après 30 ans nous ne sommes plus "in", donc on se fie sur elle pour nous faire rayonner sur les réseaux sociaux. Marie-Hélène Ledoux est notre responsable administrative qui agit avec un professionnalisme exemplaire. Jennifer Crawford, notre directrice, est une femme de défis et nous la remercions de rester forte et de ne jamais reculer devant les nombreuses épreuves et dossiers que nous devons "affronter" ensemble. Une année 2020 remplie de défis, mais aussi remplie d'opportunités grâce aux tendances de consommation. Votre Association, plus en santé que jamais, veillera à ce que toutes les pièces du casse-tête d'une année réussie soient bien en place. Bonne saison 2020 !

#### **4. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS ET LEURS SUBSTITUTS ET AJOUTS D'OBSERVATEURS**

Ceux qui ont lu la lettre qui accompagnait le dépliant de l'AGA dans l'envoi postal du mois de janvier, il avait été dit que nous allions présenter une proposition d'amendement aux règlements généraux concernant l'ajout d'observateurs. Comme vous le savez, notre conseil d'administration se compose de 20 administrateurs provenant de 12 régions administratives productrices (Capitale-Nationale est combiné avec la Côte-Nord, Laurentides, Outaouais et Laval sont combinés et aucune entreprise dans le Nord-du-Québec). Les régions sont représentées par un nombre d'administrateurs de 1 à 3 selon le nombre de producteurs recensés par l'Union des producteurs agricoles. Donc, chaque région a droit à un représentant + un 2<sup>e</sup> représentant si elle a 46 producteurs de FF et plus + un 3<sup>e</sup> représentant si elle a 90 producteurs de FF et plus. Cette répartition est validée annuellement avec les listes de l'UPA. Notre conseil d'administration est toujours bien rempli avec des représentants producteurs provenant de toutes les régions. Nous avons des postes vacants au Saguenay et en Gaspésie depuis quelques années mais nous avons maintenant des représentants actifs. Nous travaillons forts pour faciliter la participation aux rencontres des producteurs des régions plus éloignées.

Dans la perspective où ces 20 places sont comblées à chaque année et que plusieurs producteurs ont exprimé le souhait de participer à l'avancement de certains dossiers stratégiques, nous aimerions apporter une résolution en ce sens. Il faut dire que nous avons aussi plusieurs comités (recherche, finances, autocueillette, projets, etc.) mais entre novembre et avril il est souvent difficile de tenir plus qu'une rencontre par comité. Donc, pour permettre à des producteurs de contribuer à l'avancement de dossiers, il est proposé de joindre des producteurs observateurs au Conseil d'administration.

La proposition est donc de permettre l'ajout d'un maximum de 4 producteurs observateurs au Conseil d'administration. Ces producteurs auront déjà été élus en tant que substituts lors de l'assemblée générale annuelle et pourront se proposer comme observateur lors de la rencontre du Conseil d'administration suivant l'AGA (qui est toujours un CA élargi : administrateurs et substituts). En devenant observateur, les personnes ne représenteraient plus leur région, auraient le droit de parole mais pas le droit de vote et signerait bien sûr le code de déontologie de l'Association. Donc, nous proposons qu'au lieu de faire ce changement au niveau des règlements généraux, nous aimerions plutôt procéder de cette façon afin de l'essayer, en tant que politique interne.

Voici comment nous procéderons : les producteurs substituts qui auront été nommés dans leurs régions lors des élections, auront la possibilité de devenir observateur, changement qui sera ratifié lors de la rencontre du CA du mois de mars qui suit l'AGA. Cette démarche permettra de libérer des sièges de substituts qui pourront être comblés par les régions elles-mêmes.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Michel Sauriol et appuyée par M. David Côté, il est unanimement résolu que le conseil d'administration puisse nommer, lors de sa première rencontre après l'assemblée générale annuelle, maximum quatre producteurs-observateurs qui se joindront aux rencontres pour faire

avancer les dossiers stratégiques de l'heure. Les producteurs-observateurs ne représentent pas une région, ont le droit de parole mais pas le droit de vote et signent le code de déontologie de l'Association.

## **ÉLECTION ET RATIFICATION DES REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Jennifer Crawford fait un rappel des procédures d'élections et agit en tant que secrétaire des élections. Chaque région se réunit pour un caucus d'environ 15 minutes et nomme ses représentants au CA. Il y a un total de 20 postes plus les postes de présidents de l'APFFQ et de la CCD qui sont à charge exclusive et qui seront nommés lors de la rencontre du Conseil d'administration suivant l'AGA. La répartition des membres par région est présentée à l'écran. Les régions procèdent par collégialité pour décider qui sont leurs élus ainsi que les substituts de ces derniers. Chaque substitut doit être associé à un élu. S'il y a plus de candidatures que de sièges disponibles et si une élection est nécessaire, un vote sera réalisé.

Pour les régions où un seul représentant est présent, la salle pourra faire une proposition pour nommer l'administrateur. Les personnes suivantes ne sont pas présentes mais ont avisé l'Association qu'elles souhaitent toujours représenter leurs régions : Louis Gosselin pour la région de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, Nelson Paradis du Saguenay-Lac-St-Jean et Normand Olivier pour Abitibi-Témiscamingue.

Jennifer Crawford fait la lecture des représentants du Conseil d'administration 2020 – félicitations à tous !

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Ronaldo Bouchard et appuyée par M. Marc-André Roussel, il est unanimement résolu de ratifier les membres du conseil d'administration suivants :

<b>RÉGION</b>	<b>ADMINISTRATEURS</b>	<b>SUBSTITUTS</b>
Abitibi-Témiscamingue	Normand Olivier	Poste vacant
Bas-Saint-Laurent	Martin Lebel	Ronaldo Bouchard
Chaudière-Appalaches	Richard Méthot	Patrick Therrien
Chaudière-Appalaches	Vincent Méthot	Poste vacant
Centre-du-Québec	Josée Roy	Claude Talbot
Estrie	Donald Pouliot	Poste vacant
Gaspésie/Les Îles	Pierre Bourdages	Poste vacant
Lanaudière	Josiane Cormier	Simon Leblanc
Mauricie	David Lemire	Mario Buisson, Simon Parent (en attente)
Outaouais-Laurentides	Michel Sauriol	Pier-Yves Éthier
Outaouais-Laurentides	Louis Bélisle	Carl-André Lauzon
Outaouais-Laurentides	Pier-Luc Deschamps	Éric Chaumont
Capitale-Nationale-Côte-Nord	Guy Pouliot	Francis Blouin
Capitale-Nationale-Côte-Nord	Israël Faucher	Philippe Vaillancourt
Capitale-Nationale-Côte-Nord	Louis Gosselin	Christian Hébert, Simon Plante (en attente)
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Nelson Paradis	Mathieu Parent
Saguenay/Lac-Saint-Jean	Josée Gagné	Christian Marcoux
Montréal	Marc-André Roussel	Anthony Desmarais
Montréal	David Côté	Véronique Gadbois
Montréal	Jonathan Rainville	Serge Archambault

## **5. MOT DU COMMANDITAIRE PRÉSENTATEUR RACINE PETITS FRUITS**

M. Daniel Racine de Racine Petits Fruits s'adresse aux participants en tant que partenaire Présentateur de l'APFFQ.

## **6. GÉREZ MIEUX, STRESSEZ MOINS !**

Sylvain Tétreault, professionnel avec plus de 35 ans d'expérience en gestion des ressources humaines et en développement des gestionnaires, présente sa conférence *Gérez mieux, stresssez moins : le rôle et les compétences du gestionnaire en 2020*

## **7. LA RESPONSABILITÉ SOCIALE : UNE RÉALITÉ, UNE OCCASION À SAISIR**

Jean-Michel Couture, partenaire et conseiller principal chez Groupe AGÉCO, présente sa conférence sur le contexte actuel d'effritement de la confiance du public et l'approche en responsabilité sociale et environnementale agricole.

## **8. LE POINT SUR LA MAIN-D'ŒUVRE & VARIA**

M. Guy Pouliot fait le point sur la main-d'œuvre avec une présentation sur le dossier de la hausse accélérée des coûts de la main-d'œuvre et son impact sur la compétitivité des entreprises. Il présente la démarche concertée en cours pour assurer la pérennité du secteur, les faits saillants, les facteurs externes qui menacent notre secteur, les dépenses en main-d'œuvre, les impacts, le contexte actuel, le développement de la framboise et les actions réalisées en 2019. Il présente également les actions prévues pour 2020.

En point **varia**, on reçoit quelques questions sur les changements futurs à apporter au panier Les Fraîches du Québec. On précise que le visuel du panier ne changera pas mais l'on permet aux fabricants de contenants de proposer des modèles de paniers avec anses intégrées, en autant que l'anse soit agencée avec les couleurs de la marque soient vert ou blanc. On recommande aux producteurs l'utilisation d'anses de carton pour réduire l'impact environnemental de ce contenant.

## **9. ALLOCUTION DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, ANDRÉ LAMONTAGNE**

M. André Lamontagne est présent et prend la parole pour parler des enjeux et opportunités qui guettent l'agriculture et l'horticulture. Il n'est pas satisfait du fait qu'il n'a pas trouvé de pistes de solution pour la problématique liée à la hausse constante des coûts de production mais il s'engage à poursuivre jusqu'à ce qu'un gain soit réalisé. Par contre, il pense pouvoir aider les producteurs autrement comme par exemple, par une amélioration des programmes des TET. Il se dit investi dans la recherche de solutions. Il est fier du travail réalisé par la Table de travail sur la compétitivité du secteur horticole du MAPAQ et admire la proactivité de notre secteur. Il parle de la nouvelle Politique bioalimentaire du Québec et du positionnement important des Fraîches du Québec ainsi que de la Chambre de coordination.

## **10. MOT DE LA FIN ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

David Lemire prononce le mot de la fin et met fin à l'assemblée. Il remercie tous les participants pour leur présence aujourd'hui.

**SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE** par M. Guy Pouliot et appuyée par M. Louis Bélisle, il est résolu de lever l'assemblée générale annuelle à 16 h 15.



Rédigé par :

---

Jennifer Crawford  
Directrice générale

**ANNEXE - LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES (par ordre alphabétique)**

- 136 participants
- 88 producteurs

Nom	Prénom	Entreprise	Statut
André	Nicolas	Meca-Pac	Entreprise
Auclair	Robert	Paradis des Fraises J. Auclair et Fils	Producteur
Auclair	Jacob	Paradis des Fraises J. Auclair et Fils	Producteur
Auclair	Cédrick	Paradis des Fraises J. Auclair et Fils	Producteur
Beaudoin	Denis	La Rosée du Matin	Producteur
Beaupré	Harold	Ferme Jarold	Producteur
Beaurivage	Félix	Fraisière Beurivage	Producteur
Bélisle	Louis	A. Bélisle et fils	Producteur
Benlamlih	Fatima	Ferme d'Hiver	Productrice
Bertrand	Bianka	Ferme Schmucki	Productrice
Bilodeau	Martin	Fraisière Bellevue	Producteur
Binet	Véronique	Fraisière Bellevue	Productrice
Bisson	Valérie	Potager Therrien	Productrice
Blouin	Francis	Ferme François Blouin	Producteur
Blouin	François	Ferme François Blouin	Producteur
Bouchard	Ronaldo	Fraisière Du Nord Est	Producteur
Bourdages	Pierre	Ferme Bourdage Tradition	Producteur
Bourque	Michèle	Ferme des Ormes	Productrice
Breton	Justine	Aux Fruits de la Colline	Productrice
Brochu	Océanne	Potager Yvanhoé	Productrice
Brossard	Sébastien		Intervenant
Buisson	Mario	Fraisière Buisson	Producteur
Caron	Martin	UPA	Élu UPA
Carrier	André		Producteur retraité
Caussignac	Sophie	Serso	Productrice
Charbonneau	Kristel	Fraisebec	Productrice
Chaumont	Éric	Éric et Mario Chaumont	Producteur
Cloutier	Nathalie	Ferme Sauriol	Autre
Cormier	Josiane	Ferme Cormier	Productrice
Côté	David	Le Maraîcher André Côté	Producteur
Côté-Janelle	Sarah	Jardin des Buttes	Productrice
Couture	Jean-Michel	AGÉCO	Intervenant
Couture	Chantal	Fraisière Couture	Productrice
Crawford	Jennifer	APFFQ	Organisatrice
Dagenais	Samuel	AAC	Gouvernement
Daoust	Yves	Ferme d'Hiver	Producteur
Demers	Chantal	Au Pays Des Petits Fruits	Productrice
Demers	Réjean	Production Horticole Demers	Producteur
Deschamps	Pier-Luc	FraiseBec	Producteur
Deschênes	Michel	Ferme des Ormes	Producteur
Desmarais	Anthony	Le Petit Maraîcher	Producteur
Dion	Jean-François	Aux Fruits de la Colline	Producteur
Dion	Caroline	Ferme Jarold	Productrice
Dore	Michael	Sacs Industriels	Partenaire
Drolet	Roseline	Fraisière Roseline Drolet	Productrice
Dugré	Jean-Sébastien	Pépinière A. Massé	Entreprise
Dupuis	Nicolas	Fraisière Faucher	Producteur
Éthier	Pierre-Yves	Au Pays Des Petits Fruits	Producteur
Eymard	Christophe	Meca-Pac	Entreprise
Faucher	Israël	Fraisière Faucher	Producteur
Fiset	Laurent	Ferme Ernest Fiset et Fils	Producteur



Nom	Prénom	Entreprise	Statut
Fons	Steeves	uFields	Intervenant
Forget	Dominique	Desjardins Entreprises Laurentides	Entreprise
Gadbois	Véronique	Ferme Gadbois	Productrice
Gadbois	Jonathan	Ferme Gadbois	Producteur
Gauthier	Louis	Les Fraises de L'Île d'Orléans	Producteur
Gauthier	Isabelle	Les Boissons du Roy	Productrice
Gosselin	Gabriel	Ferme François Gosselin	Producteur
Gosselin	Lise	François et Lise Méhot Inc.	Productrice
Goulet	Daniel	Sacs Industriels	Partenaire
Hébert	Christian	Domaine Hébert	Producteur
Héroux	Francine	APFFQ	Bénévole
Isabelle	Marc-André	La Belle de Côteau-du-Lac	Producteur
Kerr	Suzanne	Récoltech	Partenaire
Laflamme	Murielle	Cascades	Partenaire
Laforge	Frederick	Lareault	Partenaire
Lafortune	Bianka	Bleuetière Planète bleue	Productrice non-membre
Lamarre	Jessy	Desjardins Entreprises Québec-Capitale	Entreprise
Lampron	Krystel	Ferme Le Pré Gourmand	Productrice
Landry	Remi	Cascades	Partenaire
Lanthier	Myriam	Cascades	Partenaire
Lauzon	Michel	Pommix	Producteur
Lebel	Martin	Fraisierie Lebel	Producteur
Leblanc	Simon	Ferme J.L. Leblanc	Producteur
Ledoux	Marie-Hélène	APFFQ	Organisatrice
Lemelin	Valérie	Fraisierie Lemelin	Productrice
Lemire	David	APFFQ	Président
Lepage	Sarah	La Financière Agricole du Québec	Gouvernement
Lepage	Éliane	APFFQ	Organisatrice
Letendre	Caroline	Hortau	Partenaire
Levac	Lionel	Agro-Québec	Intervenant
Lévesque	Anne	Fraisierie Du Nord Est	Productrice
Martin	Fernand	Bleuetière Fernand Martin	Producteur non-membre
Massé	Justine	Pépinière A. Massé	Entreprise
Massé	Alain	Pépinière A. Massé	Entreprise
Mercier	Steeve	Le Domaine SK	Producteur
Méhot	Vincent	François et Lise Méhot Inc.	Producteur
Méhot	Richard	La Ferme à Frédérique	Producteur
Miranda-Chang	Jonathan	CECPA	Intervenant
Monette	Julie	Plant Products	Partenaire
Morin	Michel	CECPA	Intervenant
Morneau	Caroline	La Terre de Chez Nous	Média
Paquin	René	Les Boissons du Roy	Producteur
Parent	Mathieu	Le Maraîcher du 1er Rang	Producteur
Pépin	Mathieu	LES PANIERS P & P	Partenaire
Pépin	Janie	LES PANIERS P & P	Partenaire
Pépin	Jean-Simon	LES PANIERS P & P	Partenaire
Pépin	Guillaume	LES PANIERS P & P	Partenaire
Pépin	Micheline	Ferme Ernest Fiset et Fils	Productrice
Perreault	Sophie	AQDFL	Association-filière
Perrier	Annie	Racine Petits Fruits	Partenaire
Piché	Marlène	AAC	Gouvernement
Pitre	Jonathan	Les entreprises Pitre	Producteur
Pitre	Jeremie	Les entreprises Pitre	Producteur
Plante	Mathieu	Dubois Agrinovation	Partenaire
Plante	Simon	Polycultures Plante	Producteur

Nom	Prénom	Entreprise	Statut
Plante	Jean-Julien	Ferme Jean-Pierre Plante	Producteur
Plante	Jérôme	Ferme Léonce Plante	Producteur
Poulin	Mélanie	Ferme Double LL	Productrice
Pouliot	Guy	Ferme Onésime Pouliot	Producteur
Pouliot	Daniel	Ferme Onésime Pouliot	Producteur
Pouliot	Donald	Ferme Donabelle	Producteur
Racine	Daniel	Racine Petits Fruits	Partenaire
Rainville	Jonathan	Le Terroir de Dunham	Producteur
Raymond	Anne-Catherine	Le Petit Maraîcher	Productrice
Riopel	Christian	Loblaw	Acheteur
Rioux	Marie-Claude	MAPAQ	Gouvernement
Roussel	Marc-André	Fraisière Rougi et fils	Producteur
Roy	Josée	Talfor	Productrice
Sauriol	Michel	Ferme Sauriol	Producteur
Sauvé	Jasmine	Ferme Horticole Gagnon	Productrice
Schmucki	Michael	Ferme Schmucki	Producteur
Ste-Marie	Réjean	Dubois Agrinovation	Partenaire
Surprenant	Stéphanie	Bleuetière Sur Le Champ	Productrice non-membre
Talbot	Claude	Talfor	Producteur
Talbot	Claudia	Talfor	Productrice
Tanguay	Alexandre	Plant Products	Partenaire
Tellier	Stéphanie	MAPAQ	Gouvernement
Tétrault	Sylvain	Formateur et Coach	Conférencier
Therrien	Patrick	Potager Therrien	producteur
Trudeau	Anne-Marie	Paradis des Fraises J. Auclair et Fils	Productrice
Turcotte	Karine	Le Domaine SK	Productrice
Vaillancourt	Philippe	Ferme Maurice et Philippe Vaillancourt	Producteur
Vaillancourt	Claude	Ferme R. Vaillancourt	Producteur
Vaillancourt	Rosaire	Ferme R. Vaillancourt	Producteur
Villeneuve	Louise	Ferme La Cueille	Productrice